

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de Forges-les-Eaux,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant l'organisation d'un raid dans le bois de l'Épinay à Forges-les-Eaux le mercredi 05 avril 2023.
- Considérant la nécessité de réglementer la circulation afin de préserver la sécurité,

N°2023-033

ARRETE :

Objet :

Raid

Mercredi 05 avril 2023

De 8H00 à 18H00

Fermeture de l'avenue
Mathilde

Article I :

La circulation de tout véhicule sera interdite le mercredi 05 avril 2023, avenue Mathilde de 8H00 à 18H00.

Article II :

Cette disposition sera matérialisée par la pose de panneaux et barrières de sécurité mis en place par les Services Techniques de Forges-les-Eaux.

Article III :

Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois.

Article V :

Monsieur le commandant de la Brigade de Gendarmerie de FORGES-LES-EAUX est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour extrait conforme,
Forges-Les-Eaux, le 15 mars 2023

Le Maire
Christine LESUEUR

Publié électroniquement sur le site Internet

de Forges-les-Eaux le : **17 MARS 2023**

